

de nos condoléances émues, avec l'assurance que nous conserverons un souvenir durable de notre regretté camarade et ami.

» Qu'ils y trouvent un adoucissement à leur chagrin. »

Analyse de la communication adressée à la Société par le camarade E. DORÉ (Châl. 1893), président de la Commission régionale du Havre.

MERCIER (Louis).

Aix 1886.

Notre camarade MERCIER (Louis), Aix 1886, directeur des usines de limes et de râpes de Trablaine, est décédé subitement, le vendredi 27 avril, au Chambon-Feugerolles, où ses obsèques ont eu lieu le dimanche 29 avril, à 9 heures du matin.

Une réunion du Groupe régional, organisée depuis longtemps, retenait précisément à la même heure, à Saint-Étienne, les Camarades du Groupe, et les a empêchés d'accompagner aussi nombreux qu'ils l'auraient voulu notre Camarade à sa dernière demeure.

Les cordons du poêle étaient tenus, entre autres, par nos camarades SAMOUILLE, membre de la Chambre de commerce et président du Syndicat des fabricants de limes, et COLOMBET, camarade de promotion du défunt.

Beaucoup de Camarades suivaient dans l'assistance.

Au cimetière, M. MARTIN-BINACHON, président du Conseil d'administration des usines de Trablaine, prononça un discours dont nous extrayons les notes ci-après :

« Né à Saint-Igny-de-Vers, le 22 août 1870, Louis MERCIER, après de brillantes études, entrait, en 1886, à seize ans, à l'École nationale d'Arts et Métiers d'Aix. Il en sortait trois ans après et mettait immédiatement au service de l'industrie métallurgique française les connaissances techniques qu'il venait d'acquérir à l'École. Ses qualités méthodiques d'ordre et de pondération le signalèrent très rapidement pour un poste de direction qu'il exerça, jusqu'en août 1901, dans l'industrie de la lime, à la maison Aubert, de Cosne. C'est à cette date que le Conseil d'administration des usines de Trablaine, en quête d'un homme ayant des qualités maîtresses, le choisit comme directeur. Ce choix fut particulièrement heureux. Technicien très averti pour tout ce qui concernait la lime et l'outillage, homme d'ordre et de méthode, esprit très pondéré et très calme, M. Louis MERCIER donnait, en quelques années, un essor nouveau à ces établissements. Mais, d'une santé chancelante, il était obligé de ménager ses forces, et il en souffrait physiquement et moralement, con-

servant, malgré tout, une aménité de bon aloi qui charmait tous ceux qui l'ont approché. »

Et M. MARTIN-BINACHON ajoute en terminant : « Durant vingt années de collaboration, j'ai pu apprécier ses admirables qualités de cœur et de jugement. Je souhaite que l'industrie de notre pays trouve longtemps encore des hommes de sa valeur; elle ne peut qu'y gagner ».

Analyse de la communication adressée à la Société par M. A. RACHET (Ang. 4899), président de la Commission régionale de Saint-Étienne.

Analyse de la communication adressée à la Société par M. A. RACHET (Ang. 4899), président de la Commission régionale de Saint-Étienne.